



# Portrait DE LA Biodiversité

FUVEAU



Rollier d'Europe © André SIMON 

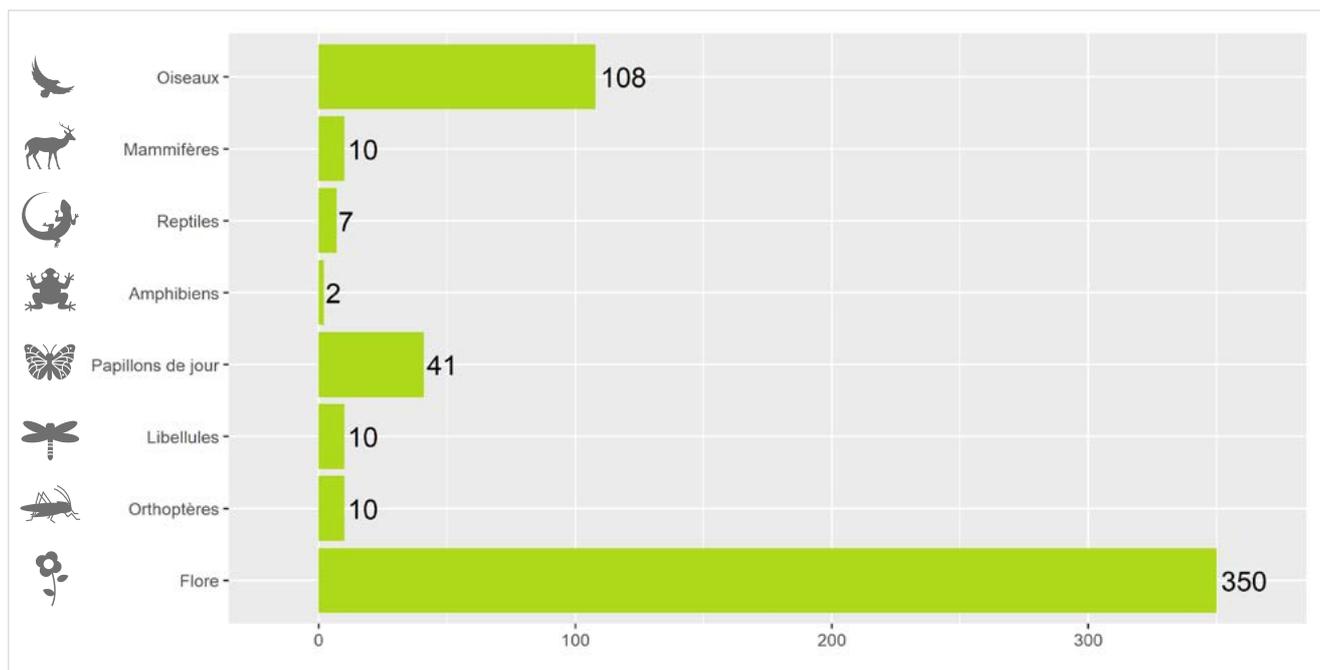


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

## LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

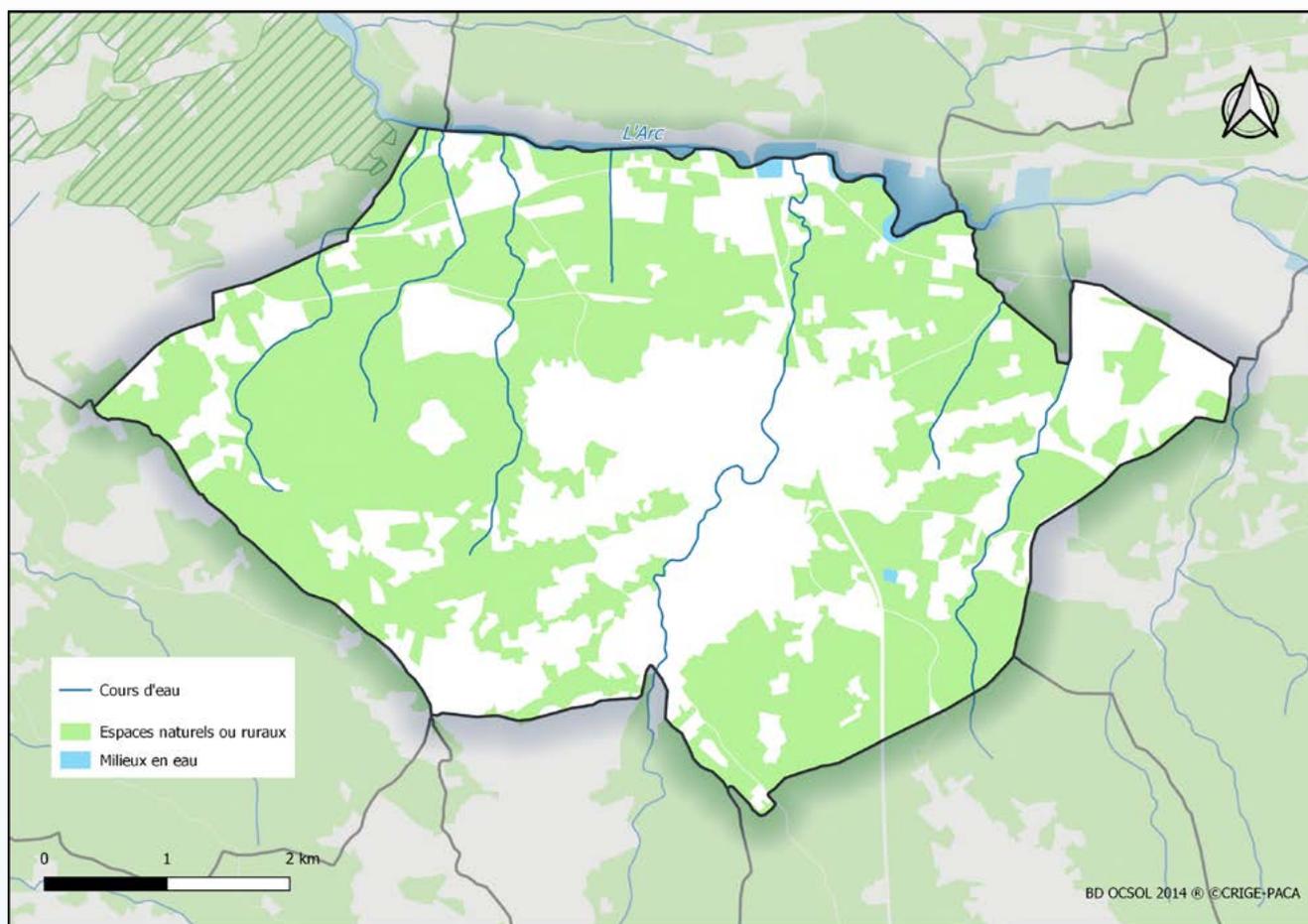
566 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fuveau, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 98 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 411 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fuveau (nombre d'espèces)

## LES ESPACES NATURELS



Carte 26 : Cartographie des espaces naturels de Fuveau

D'une surface de 30 km<sup>2</sup>, 58 % de la commune de Fuveau sont des espaces naturels et ruraux.

Bordant le nord de la commune, **L'Arc** présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

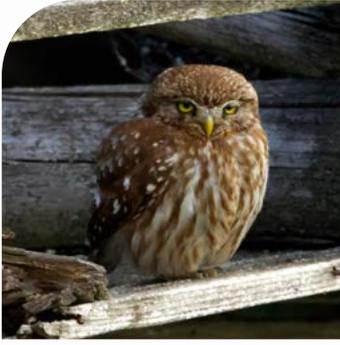
Plus ponctuellement, les milieux de garrigue accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



## DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



### Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Aurélie JOHANET



### Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

© André SIMON

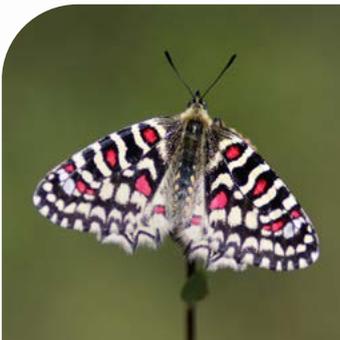


### Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© François GRIMAL



### Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

© François GRIMAL



### Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

## Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

## DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



### CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces  
© Aurélie JOHANET



### PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique  
© François GRIMAL



### SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles  
© Daphné KLEJNOWSKI

## POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ [biodiversite@ampmetropole.fr](mailto:biodiversite@ampmetropole.fr) 📞 [ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr)  
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7<sup>e</sup> étage - 13002 MARSEILLE

### PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

